



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-11-280 / AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN**

CONSIDÉRANT QU'il existe un surplus accumulé affecté pour l'aménagement du terrain créé en 2013 par des fonds reçus lié au 150ème de la municipalité,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joséane Turgeon et appuyé par Alain Demers et résolu

QUE la municipalité utilise le surplus accumulé affecté - terre-plein de 15 000\$ afin de financer une partie des coûts engagés en 2022 et 2023 liés au projet d'aménagement de terre-plein.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **17 novembre 2025**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459